

Introduction

Selon une approche sociohistorique, André Vitalis questionne dans le volume 1 de la série « Informatique et société connectées », *L'incertaine révolution numérique*, une cinquantaine d'années d'informatisation en revisitant les quatre grandes problématiques sociétales, apparues au fur et à mesure des orientations de l'informatisation de la société et du développement des applications informatiques : le contrôle social, la sécurité, la marchandisation et la communication et l'échange.

Selon une approche géopolitique, Laurent Gayard, quant à lui, étudie dans le volume 2 de la même série la montée en puissance du *darknet* où, contrairement à l'Internet, l'anonymat est la règle et l'identité ou la localisation des utilisateurs peut être dissimulées, remettant en question la capacité des structures étatiques ou des acteurs économiques à établir une surveillance efficace de l'Internet. Cette aspiration à échapper au contrôle des institutions répond à des motivations idéologiques, mafieuses, mais aussi, ce qui est plus inattendu, de plus en plus économiques et s'accorde aux promesses, parfois illusoire, d'un système globalisé rendant caduques toutes formes de frontières, barrières et régulations.

Le troisième volume de cette série « Informatique et société connectées » revient sur la communication et l'échange pour aborder l'hyperconnectivité engendrée par une offre numérique multiforme qui s'appuie sur des pratiques relationnelles, tant des entreprises, des États, des collectifs, des communautés, que des citoyens et des individus. Reprenant la question de l'échange, de la mise en relation, le volume 3 se propose, dans une perspective communicationnelle, d'analyser les raisons de cette hyperconnectivité et d'en identifier les conséquences tant d'un point de vue économique et sociétal, qu'environnemental. L'originalité de cette approche concerne les enjeux abordés avant tout selon le prisme des pratiques relationnelles et communicationnelles. S'intéresser à celles-ci conduit à aborder inévitablement l'offre et les usages de ce qui est appelé les Technologies numériques d'information et de communication (TNIC),

traces d'une acceptabilité sociale de l'exploitation des données, dans la mesure où les usagers se présentent dorénavant comme acteurs et contributeurs de cette hyperconnectivité. Moteur, le plus souvent, d'un modèle socioéconomique par financement indirect reposant sur la gratuité, l'hyperconnectivité n'est pas sans conséquence sur les pratiques sociales et les enjeux environnementaux de plusieurs milliards d'individus dans le monde. En effet, en 2018, les TNIC sont intégrées dans notre vie quotidienne et sont au cœur de nos pratiques, même les plus intimes. Gérard Berry ne dit-il pas que « le monde devient numérique » ? Le numérique faisant partie intégrante de la vie, on peut estimer qu'au quotidien se mêlent le « online » et le « offline » (Berry, 2008), que les pratiques sociales se sont technicisées et que les techniques se sont socialisées. Comme nous le verrons, la caractéristique principale de la mise en œuvre des TNIC actuelles consiste à rompre avec le rapport fasciné à l'informatique des utilisateurs, ou encore des joueurs en réseau subjugués par le « virtualisme ». La vocation n'est plus d'emporter les individus dans un monde virtuel qui les couperait de la société et des autres, mais de les enchâsser dans un environnement social, d'où en seraient exclus, à l'inverse, ceux-là mêmes qui n'auraient pas consenti à l'injonction numérique. La sociabilité en ligne vient parfois remplacer, mais surtout compléter, prolonger, amplifier les interactions plus traditionnelles, comme le précise Antonio Casilli en même temps qu'elle les reconfigure (Casilli, 2010).

Il est cependant à noter que pour certains utilisateurs, cette relation est tellement intense, addictive que sans connexion ils se retrouvent orphelins, démunis et dépourvus. Il n'est pas inutile de rappeler, comme le précise un rapport de la Banque mondiale¹ que, si dans les pays dits en développement, la diffusion des téléphones portables, instruments privilégiés de connexion aux services numériques est plus rapide que l'accès à l'eau, pour autant seuls 31 % de la population de ces pays sont connectés à Internet et que 60 % de la population mondiale restent exclus de l'usage du numérique.

Ce qui rend difficile l'exercice mené est que les TNIC sont ambivalentes et paradoxales. Ambivalentes, elles peuvent tout à la fois favoriser l'émancipation, la libre expression, la liberté d'action tout autant que l'assujettissement, l'aliénation limitée² et le contrôle. Paradoxales, elles sont en mesure d'alimenter un système de production et d'échange qui dépend d'industriels de la communication, mais dont l'économie résulte des usages, indispensables pour maintenir ce système.

1. Les dividendes du numérique, rapport, World Bank, 2016, disponible à l'adresse : <http://www.worldbank.org/wdr2016>.

2. L'aliénation est limitée si nous nous référons à la tension autonomie, voire « capacité créatrice des communications et des informations » (Lefèbvre, 1981, p. 143-144) et formes d'aliénation, telle qu'elle a été abordée par Henri Lefebvre (1981).

Ainsi, l'analyse de l'offre industrielle en termes technique et économique qui s'accompagne de services à distance diversifiés et de pratiques relationnelles, identifie un modèle socioéconomique qui fonctionne à partir de trois composantes : la gratuité, le financement par la publicité et la vente de données, et la sollicitation à tout instant, favorisant l'hyperconnectivité. Celle-ci engendre des modifications significatives de la mise en relation ayant pour nature de changer ou compléter les pratiques sociales à vocation amicale, culturelle ou professionnelle. Or, les pratiques communicationnelles numérisées ne sont pas sans incidences sur les enjeux environnementaux, trop souvent ignorés.

L'analyse d'une acceptabilité sociale de l'exploitation des données d'usages, qui ne représentent pas une réponse à une offre, permet de saisir la tension dans laquelle les usagers se trouvent et évoluent. De fait, ils fournissent leurs données en négociant leur exploitation tout en devenant acteurs de l'hyperconnectivité, soutenue par l'innovation permanente. Ainsi, les contenus générés par les usagers et les algorithmes orchestrent l'hyperconnectivité, qui se déploie dans toutes les catégories socioprofessionnelles. Cette approche remet en cause des analyses qui le plus souvent présentent les atouts et/ou les dangers de l'hyperconnectivité.

L'analyse de l'acceptabilité sociale de l'informatisation de la société n'empêche pas la prise en compte des significations d'usages dans le cadre d'un renoncement négocié. Dans un contexte d'uniformisation du consentement, une socialité contemporaine émerge parallèlement aux injonctions et aux risques environnementaux.

Avant de présenter la composition de ce volume, indiquons que celui-ci repose sur nombre de recherches menées depuis plusieurs années par les auteurs dans le cadre de la thématique « Innovations en communication : dispositifs, normes et usages » du Laboratoire des sciences de l'information et de la communication (LabSic) de l'université Paris 13 – Université Sorbonne Paris Cité, ainsi que dans le cadre de leurs activités au sein de l'association d'enseignants-chercheurs CREIS-Terminal (Centre de coordination recherche et enseignement informatique et société et revue *Terminal*). Ceci explique le nombre élevé de sources en provenance des auteurs de ce volume, que le lecteur trouvera en bibliographie.

Le premier chapitre pose le contexte de l'hyperconnectivité à travers la constitution par les industries de la communication d'une offre de services de masse diversifiée et individualisée qui favorise les situations à caractère monopolistique et l'hégémonie.

Le chapitre deux analyse l'économie de l'hyperconnectivité qui repose sur un mode d'accès, la gratuité ; deux modes de financement indirect, la publicité et la vente de données ; un mode d'activation, la sollicitation incessante. Le tout engendre un contrôle social inégalé. Quant à l'État, son rôle consiste à accompagner et stimuler l'économie numérique.

Le troisième chapitre aborde l'appropriation des technologies numériques et l'acceptabilité sociale de l'exploitation des données relatives aux usages.

Le chapitre quatre traite du renoncement négocié dans les environnements numériques, avec des algorithmes qui visent une traçabilité généralisée.

Le cinquième et dernier chapitre consacré aux enjeux environnementaux se propose de démontrer que les pratiques relationnelles et communicationnelles technologisées très productivistes ne sont pas sans incidences sur la consommation électrique et la production de gaz à effet de serre source de réchauffement et dérèglement climatiques.

Enfin, pour terminer, il est proposé aux lecteurs de prolonger la réflexion avec quelques perspectives de cette phase d'informatisation sociale intensive toujours en cours afin d'évoquer l'insoutenabilité sociale, relationnelle, environnementale de cette hyperconnectivité et du déploiement sans précédent des technologies numériques d'information et de communication qui oscille entre émancipation, sollicitation, injonction et subordination.